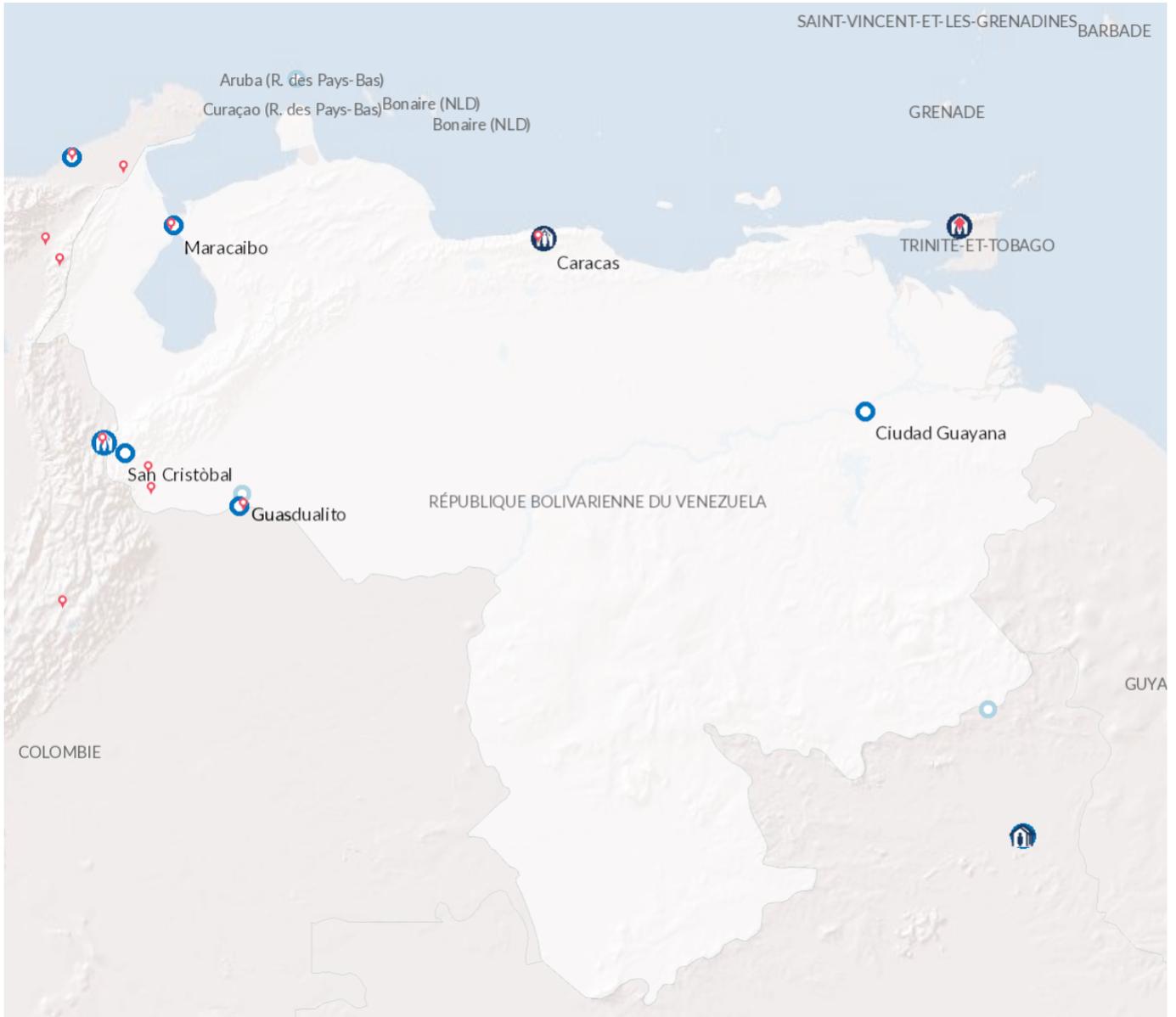




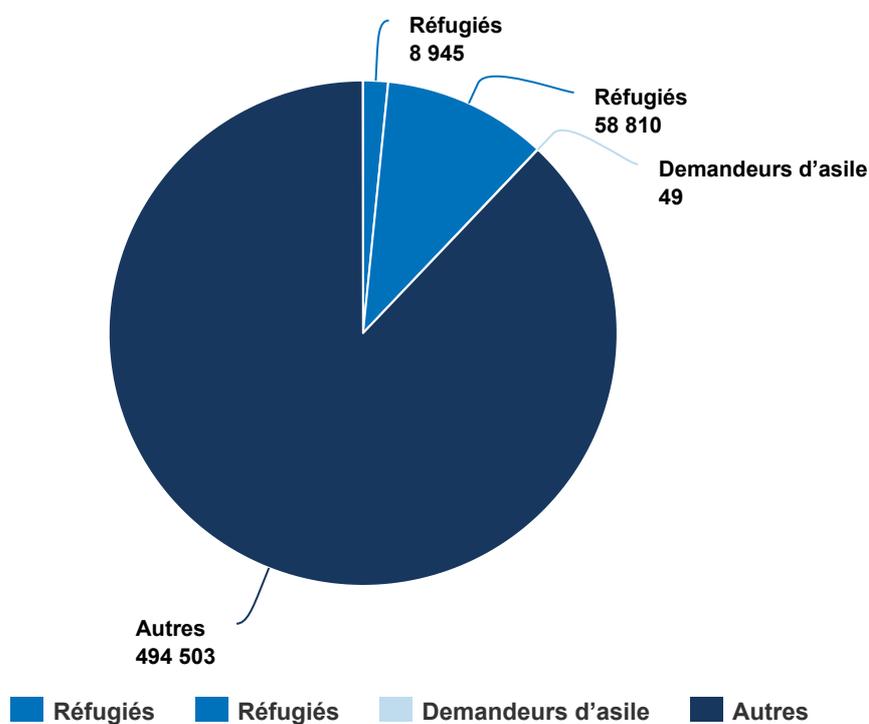
Opération: Venezuela



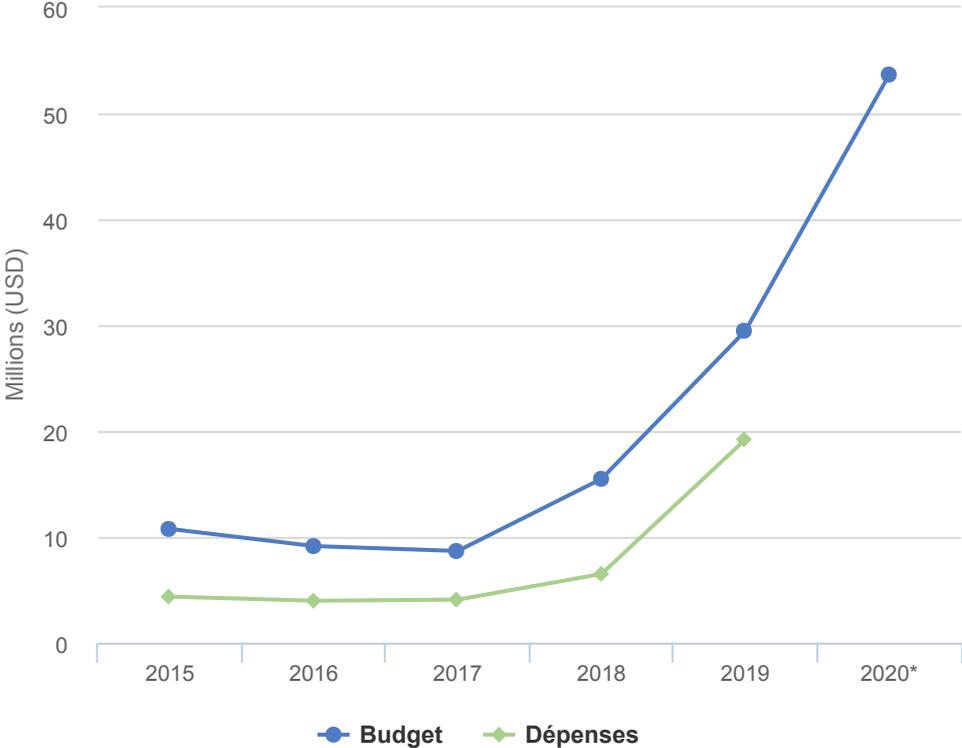
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 734% EN 2019

2019	562,307
2018	67,434
2017	123,714



Budgets et Dépenses - Venezuela



Contexte opérationnel

La situation sécuritaire, politique, économique et sociale dans la République bolivarienne du Venezuela n'a cessé de se détériorer en 2019, aboutissant à de nouvelles pénuries de vivres, de médicaments, de denrées de base et de services publics. Ces conditions ont continué de forcer de nombreux Vénézuéliens à quitter leur pays, mais ont aussi déclenché des mouvements de population internes.

Les conditions dans le pays ont représenté des difficultés opérationnelles importantes pour le HCR et les acteurs humanitaires. Un plan de réponse humanitaire pour la République bolivarienne du Venezuela a été lancé en août 2019, le HCR dirigeant deux des huit groupes sectoriels : le groupe sectoriel de la protection et celui des abris/énergie/articles non alimentaires.

Malgré la situation difficile dans le pays, quelques retours spontanés ont été signalés, en particulier d'individus vulnérables incapables d'obtenir un statut légal ou qui faisaient face à d'autres difficultés dans les pays voisins.

Tendances démographiques

Fin 2019, la République bolivarienne du Venezuela abritait près de 8900 réfugiés reconnus et 50 demandeurs d'asile. Le nombre de déplacés internes et de personnes à risque de déplacement dans la République bolivarienne du Venezuela était inconnu, le HCR prévoyant de contribuer à une opération de profilage des déplacés internes qui sera mise en œuvre par le groupe sectoriel interagences de protection en 2020.

Chiffres clés

- 110 700 personnes venant de communautés touchées par les déplacements ont participé à des séances de sensibilisation organisées dans des espaces communautaires soutenus par le HCR.
- 495 700 personnes ont participé à des activités communautaires, notamment sur l'accès aux services, les droits de l'enfant, le soutien aux moyens de subsistance et la prévention des violences sexuelles et de genre dans 54 communautés prioritaires.
- 79 600 personnes avec des besoins spécifiques ont été aidées par la fourniture d'articles de secours essentiels, notamment des lampes solaires, des jerrycans, des moustiquaires, des articles d'hygiène et des coupes menstruelles.
- 1 000 victimes de violences sexuelles et de genre ont bénéficié d'une aide psychosociale, juridique, médicale et matérielle.

Principales réalisations

- Le HCR et ses partenaires ont consolidé six « espaces sûrs » dans le cadre du réseau régional dans les États d'Amazonas, d'Apure, de Bolivar, de Caracas, de Táchira et de Zulia qui ont assuré la prise en charge des cas et délivré des services à plus de 200 victimes et personnes à risque de violences sexuelles et de genre.
- 33 missions sur le terrain ont été menées avec le bureau du Médiateur, pendant lesquelles des informations sur les droits de l'homme ont été diffusées et plus de 200 violations des droits de l'homme ont été enregistrées.
- Plus de 300 fonctionnaires ont été formés à la prévention de l'apatridie et quelque 400 personnes menacées d'apatridie ont reçu une aide pour obtenir des documents d'identité.
- Le HCR a appuyé la mise au point d'un système national d'enregistrement en ligne des réfugiés et de gestion des cas.
- Par le biais de centres communautaires à Caracas et San Antonio à Táchira, près de 48 300 personnes ont reçu des conseils individuels sur l'accès aux droits, ont participé à des séances de sensibilisation à la prévention des risques et ont obtenu des informations et un soutien pour renforcer les structures communautaires.

Besoins non satisfaits

- Fin 2019, l'opération était financée à hauteur de 66%.
 - Avec la hausse des besoins dans le pays, le HCR n'a pu fournir une aide matérielle (notamment l'accès à la santé, à l'éducation et aux produits alimentaires) et en espèces qu'à 17% des quelque 2,7 millions estimés de déplacés ayant des besoins spécifiques.
 - En raison de la détérioration des services publics, des infrastructures et de la sécurité, le HCR a dû réduire le nombre de ses communautés prioritaires de 90 en 2018 à 54 en 2019.
 - Compte tenu des coûts élevés des procédures judiciaires, le HCR n'a pas été en mesure de fournir une aide juridique à beaucoup de personnes relevant de sa compétence sur des questions relatives aux procédures d'asile, aux incidents de violences sexuelles et de genre, à la garde d'enfant et aux droits parentaux.
-